

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 50 (1958)
Heft: 1

Autor: J.M.
Nachruf: Charles Nicolet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Charles Nicolet

Le mouvement syndical fribourgeois a été fort éprouvé en cette fin d'année 1957. Ce fut d'abord le décès d'un excellent militant, Elie Gummy, président de la section de l'Union P. T. T., puis le stupide accident qui cloue pour quelques semaines Pierre Currat, président du Cartel syndical cantonal et secrétaire de la section F. O. B. B., sur un lit d'hôpital. Enfin, l'accident mortel dont vient d'être victime Charles Nicolet, décédé le 29 décembre, au matin, d'une fracture du crâne.

Né à Villars-d'Avry, dans la basse Gruyère, Charles Nicolet suivit les écoles primaires au village de Pont-en-Ogoz. A peine avait-il terminé sa scolarité qu'il faisait connaissance avec le dur travail dans le commerce de primeurs de ses parents. Il fut scieur-machiniste durant quatre ans. Représaillé pour fait de grève, il entra ensuite à la Fabrique de chocolat Nestlé à Broc. Syndiqué à la F. O. B. B. du 1^{er} novembre 1919 au 30 avril 1920, il permuta à la F. C. T. A. en changeant de profession. Dès cette date se dessine vraiment sa vocation de militant syndical. Il fut tout de suite dizenier et membre du comité, devint vice-président de la section F. C. T. A. fribourgeoise en 1925, puis président de 1934 à 1947. En 1942, il fut appelé au secrétariat fribourgeois de la F. C. T. A. Il joua également un rôle actif au Cartel syndical cantonal et présida durant des années le Cartel régional gruyérien. Il était un représentant de la F. C. T. A. à la Commission syndicale suisse.

En marge de son activité syndicale, Charles Nicolet déploya une intense activité dans les sociétés de sa commune d'élection, tout spécialement à la section locale de la Société fédérale de gymnastique, où il remplit admirablement le rôle de moniteur, et au Club des lutteurs gruyériens, dont il fut un des fondateurs et un champion, avant d'être nommé président d'honneur. Membre honoraire des associations romande et fribourgeoise de lutte libre, il excellait à tel point dans tout ce qu'il entreprenait qu'il devint directeur des cours cantonaux de gymnastique aux nationaux. Commandant du corps des sapeurs-pompiers, il fut un instructeur remarquable de la défense passive. Ce qui lui valut d'ailleurs le galon mérité de capitaine dans l'armée. Il fut de ces syndicalistes clairvoyants qui ne se laissent pas enfermer dans des constructions de l'esprit hasardeuses. Il voulut se mêler au peuple, sans souci des doctrines trop rigides. Alors que certains devenaient esclaves des mots d'ordre, des systèmes et des formules, mangeaient du curé à tous les repas — non sans apparence de raison parfois — il se voulait catholique pratiquant, tenait compte de l'humain et servait dans tous les secteurs, sans crainte d'afficher ses opinions claires et nettes devant n'importe qui, ami ou ennemi, secouant l'indifférence amorphe d'in-

nombrables travailleurs de la manière la plus fructueuse, celle qui conduit à l'organisation syndicale et la renforce. Ainsi le syndicalisme libre — et le socialisme aussi, dont il fut le mandataire très écouté au Conseil communal de Broc — bénéficièrent de son extraordinaire rayonnement.

En cet après-midi radieux du Jour de l'An, toute la population de Broc, de la Gruyère même et du canton de Fribourg rendit les honneurs suprêmes à notre camarade. Jamais un syndicaliste ne fut enseveli sous de si nombreuses et belles couronnes. Jamais non plus on ne vit tant de protestants, d'agnostiques ou même d'incroyants assister à l'émouvante messe de requiem dans l'Eglise catholique bondée jusque dans les couloirs. Ce fut sans doute un puissant réconfort pour la famille en deuil, pour l'imposante cohorte des cadres de la F. C. T. A. de toute la Suisse, conduite par Hermann Leuenberger atterré et muet, pour les syndicalistes du Cartel cantonal et des fédérations sœurs, pour les amis.

A l'Hôtel de la Grue, avec la famille et des représentants des autorités locales, le syndicalisme s'exprima par la voix de Pierre Aragno, qui fit une remarquable synthèse de cette vie trop tôt interrompue. Ce qui creuse un trou difficile à combler dans le mouvement syndical de notre pays, spécialement à la F. C. T. A. Tous les hommes se remplacent évidemment. Mais plus ou moins aisément. Quand il s'agit d'un Charles Nicolet, ferme et souple à la fois, attaché à ses « prises », en lutte comme dans les débats contractuels, mesuré et audacieux pourtant, soucieux d'obtenir le maximum d'avantages pour les travailleurs sans dépasser la mesure à leur détriment, « débater » avisé et véritable lien entre les contraires qui se manifestent également dans le syndicalisme actif, le problème de la succession est particulièrement ardu. Heureusement, l'œuvre laborieusement conçue et entreprise est au point maintenant, aussi bien à la F. C. T. A. qu'aux cartels syndicaux cantonal et gruyérien. L'éducation des membres s'est faite petit à petit et l'exemple magistral demeure aussi bien pour celui qui reprendra le flambeau que pour les membres formés par ce militant exemplaire.

Ces considérations inspirèrent d'ailleurs à Pierre Aragno l'image réconfortante de l'esprit qui demeure quand la matière n'est plus, sert d'exemple et d'émulateur. Le meilleur moyen d'honorer la mémoire d'un tel homme, c'est en effet de poursuivre son œuvre sans relâche, dans l'intérêt des travailleurs qui se confond avec ceux de la communauté, qu'elle soit régionale, cantonale ou nationale.

J. M.